



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le règlement numéro 375-10 décrétant un emprunt et une dépense de 825 000 \$ pour l'achat et la rénovation d'un (1) bâtiment situé sur le lot 2 621 473 du Cadastre du Québec, de véhicules, d'actifs divers et la relocalisation d'installations existantes appartenant à la municipalité a été adopté par le conseil municipal le 14 septembre 2010.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 20^{ième} jour du mois de septembre deux mille dix.

Richard Parent
Directeur général